



Stellantis étend la mesure de 'stop-drive' à certaines Citroën C3 et DS3 produites entre 2014 et 2019 et commercialisées dans la moitié nord de la France

- **Seulement les 82 000 véhicules n'ayant pas été encore traités par la campagne de rappel des airbags Takata sont concernés par cette mesure**
- **Des solutions de mobilité seront mises à disposition des clients avec le soutien du réseau de concessionnaires et réparateurs agréés**
- **Stellantis collabore étroitement avec les autorités pour apporter des solutions rapides à nos clients**

Poissy, le 19 juin 2025 – Stellantis annonce une action immédiate de 'stop-drive' sur la partie nord de la France pour les Citroën C3 (deuxième génération) et DS3 (première génération), produites entre 2014 et 2019, équipées d'airbags Takata, qui n'ont pas encore été remises à niveau dans le cadre de la campagne de rappel en cours.

Nous demandons aux possesseurs de ces voitures de cesser d'utiliser leur véhicule et de contacter leur concessionnaire ou réparateur agréé pour planifier le remplacement gratuit des pièces au plus vite.

Les 82 000 véhicules concernés par cette mesure de ‘stop-drive’ font déjà partie de la campagne de rappel actuellement en cours de déploiement en France et qui a débuté dans le sud il y a un peu plus d’un an puis a été étendue à la moitié nord du pays en janvier 2025.

La décision de faire une campagne de rappel avec un ‘stop-drive’ est prise en fonction de plusieurs facteurs dont les caractéristiques de l’airbag, l’âge du véhicule et son usage, les conditions climatiques et en concertation avec les autorités.

A la suite du tragique accident survenu en France, Stellantis a pris la décision d’étendre la mesure de ‘stop-drive’ à l’ensemble des modèles concernés par cette campagne de rappel et non encore réparés. Cette décision souligne l’engagement sans faille du groupe en faveur de la sécurité.

Les clients concernés par cette mesure recevront un nouveau courrier très prochainement. Les clients peuvent également vérifier si leur voiture est concernée par une campagne de rappel en saisissant le VIN, numéro d’identification du véhicule, sur la page de rappel du site Citroën.fr, en contactant leur concessionnaire, ou, enfin, en appelant le centre de relations clientèles au 0805 98 04 02.

Il est également très important que les clients qui auraient pu déménager signalent leur nouvelle adresse au fichier des cartes grises afin que nous puissions les joindre efficacement et sans délai.

Stellantis s'est engagé à agir avec rapidité et avec la plus grande transparence sur ce dossier et mobilise son réseau de fournisseurs, ses concessionnaires et ses usines dans la mise en œuvre de cette campagne, afin de proposer une solution facile, rapide et adaptée pour chacun de ses clients.

A ce titre, des voitures de courtoisie ou des solutions de mobilité seront proposées par notre réseau de concessionnaires aux clients qui en exprimeraient le besoin.

La sécurité de nos clients est notre priorité. Depuis le début de cette crise sur les airbags Takata, Stellantis collabore étroitement avec l’ensemble des services de l’Etat, afin de prendre des mesures adaptées à cet enjeu.

#

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) est un constructeur automobile mondial de premier plan, dont la mission est d'offrir à ses clients la liberté de choisir leur mode de déplacement, d'adopter les technologies les plus récentes et de créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes. Son portefeuille unique de marques emblématiques et innovantes comprend Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, FIAT, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys. Pour en savoir plus : www.stellantis.com



@Stellantis



Stellantis



Stellantis



Stellantis

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Jean-Charles LEFEBVRE j.c.lefebvre@stellantis.com

communications@stellantis.com
www.stellantis.com